Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 022-212202915-20261030-000202651-DE

MAIRIE DE SAINT-GILDAS
CÔTES-D'ARMOR
22800

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 30 Octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GILDAS régulièrement convoqué le vingt octobre deux mille vingt-six en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie.

Présents : Mme Carine MÉROT, Maire ; Mme Annie SIMON et M Yvon SÉRANDOUR, Adjoints ; M Franck PERRON, Mme Léa DELISLE, Mme Marie LEPAGE, M Bruno CRUCHET, Mme Béatrice CHAPELAIN LE CALVEZ, Mme Isabelle GARGENT, M Stéphane LE HÉGARATTE, Conseillers Municipaux.

Absent excusé : M Anthony TARDIVEL (donne procuration à Mme Béatrice CHAPELAIN LE CALVEZ)
Absent : M Stéphane LE HÉGARATTE

Date de la convocation : 20/10/2026

Date d'affichage : 3/10/2026

Secrétaire de séance : Il est procédé, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Léa DELISLE

Délibération n° 2026-51

SPECTACLE DE NOËL

Madame le Maire rappelle que chaque année la commune propose à l'occasion des fêtes de fin d'année un spectacle aux enfants de la commune âgés de 0 à 11 ans et leur famille. A cette occasion des cadeaux sont distribués aux enfants et un apéritif est organisé à la suite du spectacle pour les familles.

Pour 2026, le nombre d'enfants à inviter est de 41 à ce jour.

Madame le Maire propose la date du 5 décembre 2026.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal., à **l'unanimité**,

- **ACCEPTENT** de retenir la date du 5 décembre 2026
- **AUTORISENT** Mme Le Maire à contacter les compagnies de théâtre et signé tout document nécessaire à la mise en œuvre de l'animation choisie
- **AUTORISENT** Mme Le Maire à acheter les cadeaux de noël. La dépense occasionnée sera imputée sur le compte 623 du budget de fonctionnement de la commune.

Mme Le Maire,
Carine MÉROT

MAIRIE de ST-GILDAS (Côtes d'Armor)